

## Faire autorité

Dominique Avon (dir.)

2017

Presses universitaires de Rennes  
www.pur-editions.fr

**L**A « MODERNITÉ » peut être définie comme l'expression collective de la remise en question d'une représentation holistique de l'être en société centrée autour de Dieu. Les autorités religieuses résistèrent à cette tentative d'émancipation dans les champs de l'économie, de la politique, de la justice et de la culture (donc des sciences), susceptible de déboucher sur d'autres formes de subordination. Les magistrats qui relevaient du christianisme et, dans une moindre mesure, du judaïsme, furent les premiers concernés. Leurs divisions favorisèrent un processus de sécularisation non linéaire, qui fut partiellement accepté, moyennant des réserves dans le champ éthique notamment. Du fait de la première mondialisation, que fut la colonisation européenne, les autorités religieuses non chrétiennes furent également touchées par cette problématique, augmentée de celle de la lutte contre le monde « occidental » et « libéral ». Et, à partir des années 1960, c'est du sein même de cette « modernité » que furent aiguës de nouvelles armes contre elle. L'intérêt de cet ouvrage est double. En inscrivant le propos dans la longue durée, il permet de poser des jalons de la construction des autorités religieuses, de leur remise en question puis des formes d'adaptation aux situations nouvelles. En offrant des possibilités de mise en regard avec, par exemple, le sunnisme et le confucianisme, il ouvre la voie d'un comparatisme fécond, qui existe en anthropologie mais qui reste encore trop rare en histoire.